

Année 2020

Fouesnant. La commune achète l'Agrocampus de Beg-Meil

Depuis plusieurs années, la commune investit sur le site de l'ancien Agrocampus, situé près de la cale de Beg-Meil. Lors du dernier conseil municipal, une délibération a permis l'acquisition du bâtiment de l'Agrocampus, ainsi que des parcelles adjacentes.



Le bâtiment de l'ancien Agrocampus est situé à proximité de la cale de Beg-Meil. | [Ouest-France](#) Publié le 19/06/2020

« Ces acquisitions représentent une surface totale de 1 239 m², a expliqué l'adjoint à l'urbanisme, Laurent Le Cain. Cela s'ajoute aux biens riverains déjà acquis en 2017 pour une surface de 4 722 m². Cette réserve foncière constitue pour les années à venir un potentiel fort pour un projet de développement touristique et économique, sur près de 5 961 m² »

Le coût de l'achat de l'Agrocampus est de 1,4 million d'euros. Un investissement qui n'a pas manqué de faire réagir l'élue d'opposition, Vincent Esnault. **« Cela fait trois ans que ce projet est en cours, s'il est si attractif, pourquoi les promoteurs ne se sont-ils pas bousculés ? »**, a-t-il interrogé.

Le maire, Roger Le Goff, lui a répondu : **« Nous attendons d'être propriétaire avant de chercher un investisseur pour notre projet. Nous avons déjà refusé des offres. »**

Fouesnant. Infirmières, elles se sont engagées à la SNSM



Jacqueline Le Bourgeois et Aurore Tudal sont les deux infirmières de la SNSM de Beg-Meil, à Fouesnant (Finistère). Elles font partie de la flotte des sauveteurs en mer.

Jacqueline Le Bourgeois, 70 ans, et Aurore Tudal, 27 ans, sont les infirmières de la SNSM de Beg-Meil, à Fouesnant (Finistère). | OUEST-FRANCE
[Ouest-France](#) Véronique MOSSER. Publié le 27/06/2020

La crise sanitaire n'aura pas manqué de souligner le courage des infirmières. Un métier difficile sur le plan physique et psychique. Pendant le confinement, Jacqueline Le Bourgeois, 70 ans, et Aurore Tudal, 27 ans, ont assuré leur mission en toute discrétion. Elles sont bénévoles à la [Société nationale de sauvetage en mer \(SNSM\) de Beg-Meil](#), à Fouesnant (Finistère).

« Je suis née à Saint-Guérolé, dans le Pays bigouden, raconte Jacqueline Le Bourgeois. J'ai toujours voulu m'occuper des malades. Pour faire ce métier, il faut aimer les gens. »

Des navires à la côte sous le coup de la tempête

Publié le 05 octobre 2020



Les amarres de cette vedette ont rompu. Le bateau s'est échoué sans dommage sur la plage des Oiseaux.

Conséquence de la tempête Alex, plusieurs bateaux ont rompu leurs amarres dans la baie de La Forêt. Des navires amarrés à des mouillages communaux de la cale de Beg-Meil n'ont pas été épargnés. Un voilier a ainsi talonné du côté de la plage des Oiseaux. Le bateau a coulé à pic. Un danger pour la navigation sécurisé par la vedette SNSM Bro Foën de Beg-Meil, appelée samedi. Les canotiers fouesnantais ont, par ailleurs, remorqué une vedette de 6,20 m, qui s'était échouée sans dommages sur cette même plage des Oiseaux.

Fouesnant. Les travaux sur la cale de Beg-Meil seront réalisés en scaphandre

Pour combler les trous qui minent la cale de Beg-Meil, à Fouesnant (Finistère), les ouvriers devront travailler en scaphandre. La cale est interdite d'accès pendant les travaux.



Georges Le Quilliec, responsable du service des ports, Laurent Le Saec, directeur des services techniques, Laure Caramaro, adjointe au maire cadre de vie et travaux, Mathieu Guillemoto, conducteur de travaux chez Tetis, et Salem Gonnin, chef de chantier scaphandrier. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 19/10/2020

La cale de Beg-Meil, à Fouesnant (Finistère) est fermée depuis le lundi 12 octobre 2020, pour travaux. Il s'agit de combler les cavités qui se trouvent en pied de cale et qui ne cessent de se creuser en raison des marées et du vent.

« **Nous allons coffrer les cavités avec 5 m³ de mortier hydraulique, c'est un mortier spécifique très liquide adapté au milieu sous-marin. Vu l'emplacement des cavités, tout le chantier se fera sous l'eau, avec des scaphandres** », explique Mathieu Guillemoto, conducteur de travaux.

Trois scaphandriers se relaieront sur le chantier entre la matinée et l'après-midi. C'est l'entreprise Tetis, basée à Lorient et spécialisée dans les travaux sous-marins, qui intervient. Les travaux devraient durer encore environ deux semaines. En attendant, la cale est inaccessible pour tous les usagers.

À Fouesnant, les tentes du camping de Bot-Conan condamnées

Publié le 12 novembre 2020 à 09h43 Modifié le 25 novembre 2020 à 14h51



Les plateformes incriminées, en 2018, au camping de Bot-Conan, à Fouesnant. (Photo d'archives)

Après dix ans de procédures judiciaires, le sort des six plateformes du camping de Bot-Conan, construites sur la bande littorale à Fouesnant, a été scellé. La cour administrative d'appel de Nantes a tranché : le gérant doit les enlever.

La cour d'appel de Nantes, dans un arrêt datant du 27 octobre, a débouté le gérant du camping de Bot-Conan, à Fouesnant, dans l'affaire qui l'oppose à [l'Association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais](#) (ASPF). La cour a confirmé que tout aménagement dans la bande littorale est interdit et ordonne à Arnaud Polaillon ([Sarl Bot-Conan Lodge](#)) d'enlever six plateformes équipées de tentes.

À lire sur le sujet [L'arrêté municipal autorisant des travaux à Bot Conan annulé par le tribunal administratif](#)

Dix ans de procédures judiciaires

« Dix années de procédures judiciaires auront été nécessaires pour aboutir à cette décision », se félicite Damien Poënces, le président de l'ASPF. Arnaud Polaillon exploite un camping de 100 emplacements. En 2010, il installe des tentes sur des plateformes dans la bande des 100 m du rivage. Toute construction s'avère pourtant interdite. L'ASPF conteste alors le permis d'aménager accordé par le maire de Fouesnant, le 30 juillet 2010, (projet portant sur l'installation de six tentes en toiles sur deck en bois). « L'action engagée par l'ASPF a pour but, par l'enlèvement des installations réalisées par la Sarl Bot-Conan Lodge, de préserver l'espace naturel du site, dans le cadre général protecteur des bords de mer fixé par la loi Littoral ».

« Les tentes installées sur plateformes sont donc bien constitutives d'un aménagement contraire au code de l'urbanisme ».

Remise en état des lieux

Damien Poënces tient à rappeler que « dans un premier temps, le contrôle de légalité du préfet avait demandé le retrait du permis d'aménager au maire de Fouesnant qui s'y était refusé ». Le président de l'ASPF l'affirme : « Le gérant a multiplié les procédures pour continuer son exploitation illégale ». Une visite de la Juge des référés sur le terrain, en juillet 2019, a mis fin aux tergiversations. La Juge a donné raison à l'ASPF à l'issue de ce déplacement et a ordonné la remise en état des lieux sous peine d'astreinte financière.

La Casa Pépé, le soleil de Beg-Meil

Publié le 11 novembre 2020 à 16h17 Modifié le 13 novembre 2020 à 14h10



Thomas, Tifenn et Anaïs, leur cuisinière : le ticket gagnant de la Casa Pépé, à Beg-Meil.

Tifenn et Thomas ont ouvert leur [Casa Pépé](#) en juin 2018. Avec leurs burgers, leurs fish and chips, salades et nuggets

« faits maison », le couple a rapidement trouvé son créneau et sa clientèle. Un établissement atypique donc, dans une station qui fleure bon la crêpe et la cuisine traditionnelle.

« Le premier confinement nous a même été bénéfique puisqu'il nous a permis d'élargir notre clientèle d'habituels ».

« Le premier confinement nous a même été bénéfique puisqu'il nous a permis d'élargir notre clientèle d'habituels. Notamment avec les résidences secondaires, des Parisiens, des Nantais. Nous espérons les fidéliser ». Tifenn et Thomas n'auront pas eu le temps de profiter des plages et du soleil estival avec une saison plus que correcte pour la majorité des restaurateurs. Et le second confinement ? « C'est pas grave, on reste ouverts pour soutenir les locaux ». Courageux, les jeunes restaurateurs font pourtant face à un certain marasme ambiant. « Nous constatons une baisse d'activité. Moins de familles, moins d'enfants ». Pour redynamiser cette période un peu morose, « nous proposons un plat du jour le midi ».